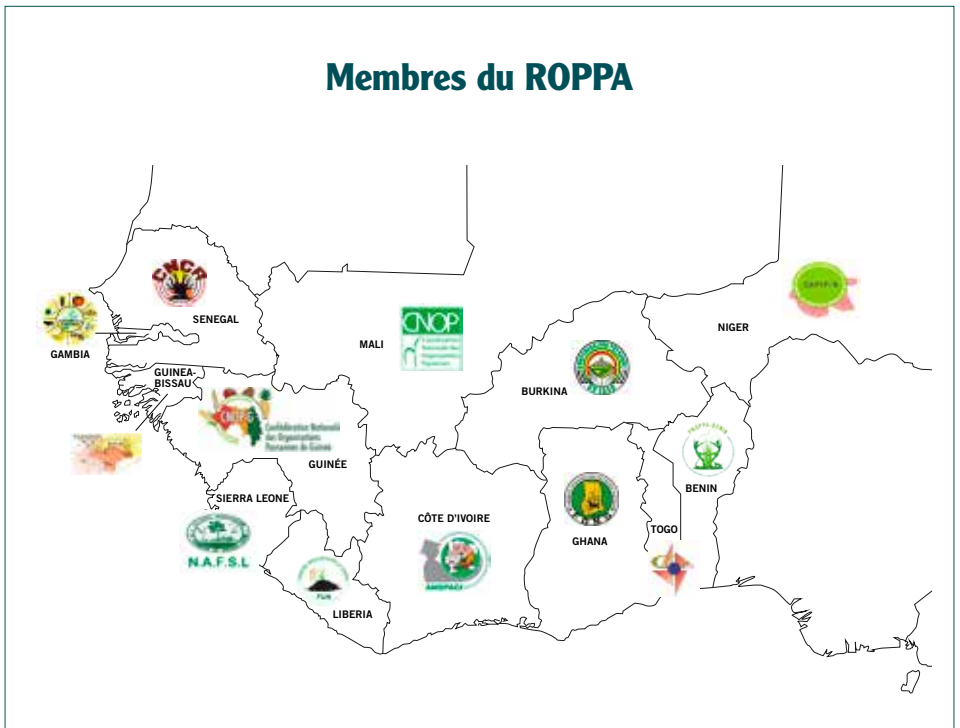


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 - 2018

Octobre 2018



Membres du ROPPA



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2018

Octobre 2018

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte du rapport	5
2. Orientations stratégiques de la 6^{ème} convention ordinaire de Niamey	8
3. Actions et changements majeurs induits par le réseau durant le quinquennat	12
3.1. Actions majeures sur le développement des services économiques et changements induits	14
3.2. Actions majeures sur le plaidoyer et l'influence politiques et changements induits	18
3.3. Actions majeures sur le renforcement du cadre institutionnel du ROPPA et changements induits	21
4. Moyens mis à contribution	24
4.1. Les projets/programmes mobilisés par le ROPPA et partenariats	24
4.2. Les ressources financières mobilisées	25
4.3. Les ressources humaines mobilisées	25
5. Défis et perspectives	26
5.1. Défis actuels	26
5.2. Éléments de perspectives	28



1. CONTEXTE DU RAPPORT

Le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) a été porté sur les fonds baptismaux en 2000, suite au profond désir des organisations de producteurs de se réunir dans un même creuset pour, non seulement, capitaliser et partager mutuellement leurs expériences, mais aussi, pour fédérer leurs voix autour des défis de l'agriculture ouest-africaine. Dès lors, le réseau a entamé une lente et ferme maturation à travers le renforcement de la gouvernance institutionnelle et financière ainsi que des capacités à crédibiliser le réseau auprès des partenaires techniques et financiers.

Ainsi, la période de 2010 à 2012 a été consacrée à des réformes structurelles, des réflexions stratégiques ainsi qu'à la finalisation du plan quinquennal et le recrutement d'un secrétaire exécutif intérimaire. Elle a, en somme, permis d'amorcer les réformes de gestion comptable et administrative du ROPPA et surtout, de regagner la confiance des partenaires techniques et financiers du réseau.

De 2012-2014, il a été noté la traduction en actions, non seulement, des recommandations de Grand Bassam, mais aussi, la mise en œuvre du plan quinquennal du ROPPA. Cette période a surtout été marquée par l'organisation : (i) du forum des affaires, (ii) de l'université paysanne, (iii) du cadre de dialogue multi acteurs sur les politiques, (iv) du lancement du processus de mise en place des 3 cadres régionaux des OP dans les filières avec la tenue de l'AG constitutive du cadre régional de concertation des organisations d'éleveurs, de pasteurs et d'agropasteurs en marge de la 6^{ème} Convention, (v) l'amélioration et le renforcement des outils de communication interne et externe, (vi) le développement de plusieurs programmes à caractère économique pour les plateformes, (vii) le lancement du processus d'opérationnalisation de l'observatoire

des exploitations familiales, (viii) le lancement d'un processus pour la mise en place d'une bourse régionale des produits agricoles et d'un Fonds régional de développement agricole, (ix) le renforcement de la synergie d'actions avec les deux autres réseaux d'éleveurs et d'agropasteurs d'Afrique de l'Ouest : RBM et APESS.

Les assises de la 6^{ème} convention du réseau, tenues à Niamey en 2014, ont permis de réaliser le bilan des interventions et du fonctionnement du réseau. Au terme de la 6^{ème} convention, des recommandations ont été adressées à l'ensemble du réseau.

L'orientation des actions **pendant le quinquennat 2014-2018** a donc été gouvernée par ces recommandations qui ont servi de métronome au management du réseau. Mais, outre ces recommandations, il faut signaler que le ROPPA a eu à conduire ses interventions dans un contexte régional et international caractérisé par des changements de l'environnement mondial dont les trois thèmes dominent l'agenda du développement : (i) l'intégration économique et commerciale, (ii) les enjeux environnementaux, et en particulier les changements climatiques, (iii) la sécurité alimentaire, sans occulter les conflits armés dans la région ouest africaine qui ont fortement impacté les exploitations familiales déjà fragiles.

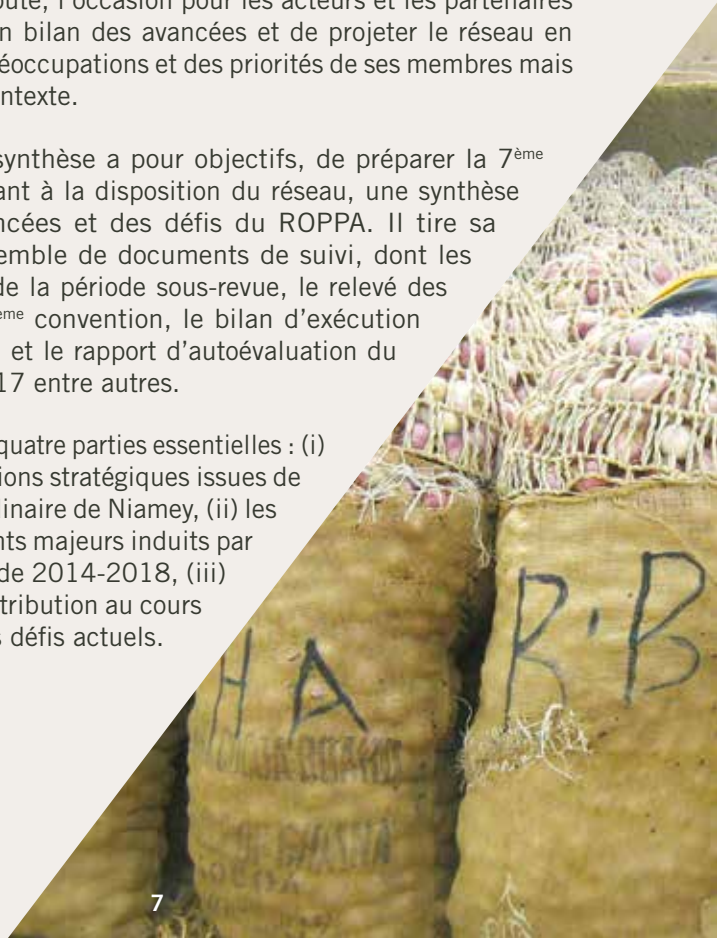
Dans le cadre de l'intégration économique régionale de l'espace CEDEAO, le ROPPA a participé aux réflexions ayant abouti à la PAU (UEMOA) et à l'ECOWAP. Parallèlement, les PFN ont participé activement à l'élaboration des PNIASAN qui a été une opportunité pour elles, de lutter pour la prise en compte de l'agriculture familiale dans les nouveaux plans de développement du secteur agricole dont les orientations initiales tendaient à prioriser l'agrobusiness dans un contexte où l'agriculture des pays ouest-africains, repose presque entièrement sur les exploitations familiales.

Au cours de la même période, des efforts importants ont été fournis pour améliorer la prise en compte du genre dans les politiques agricoles et dans la gouvernance du réseau à travers des espaces réservés aux jeunes et aux femmes mais aussi pour suivre les exploitations familiales à travers l'observatoire des exploitations familiales. De même, les produits agricoles phares ont bénéficié d'une attention particulière à travers la dynamisation des cadres filières riz, céréales sèches, élevage et pêche.

Au regard du chemin parcouru par le ROPPA et les PFN membres depuis 2014, il est important de faire un bilan des avancées depuis la dernière Convention. La 7^{ème} convention qui se tiendra à Banjul en Décembre 2018 est sans nul doute, l'occasion pour les acteurs et les partenaires du réseau de faire un bilan des avancées et de projeter le réseau en tenant compte des préoccupations et des priorités de ses membres mais aussi des défis du contexte.

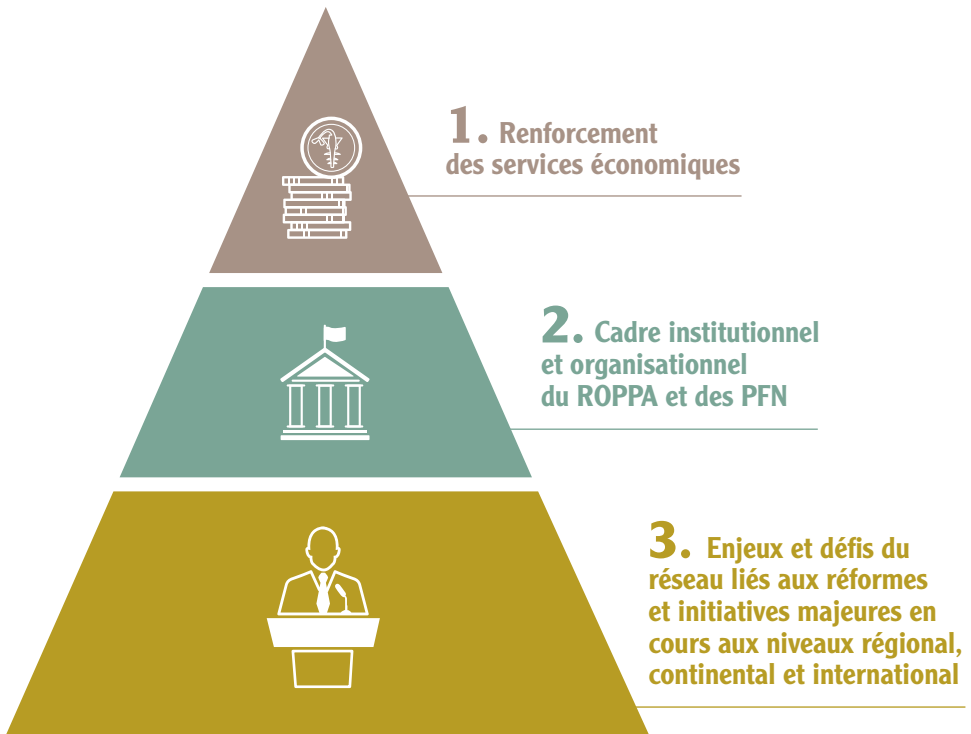
Le présent rapport synthèse a pour objectifs, de préparer la 7^{ème} convention, en mettant à la disposition du réseau, une synthèse analytique des avancées et des défis du ROPPA. Il tire sa substance d'un ensemble de documents de suivi, dont les rapports d'activités de la période sous-revue, le relevé des conclusions de la 6^{ème} convention, le bilan d'exécution du plan quinquennal et le rapport d'autoévaluation du réseau réalisé en 2017 entre autres.

Il s'articule autour de quatre parties essentielles : (i) le rappel des orientations stratégiques issues de la 6^{ème} convention ordinaire de Niamey, (ii) les actions et changements majeurs induits par le réseau sur la période 2014-2018, (iii) les moyens mis à contribution au cours de la période, (iv) les défis actuels.



2. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA 6^{ÈME} CONVENTION ORDINAIRE DE NIAMEY

De la dernière convention du ROPPA tenue à Niamey au Niger en 2014, des recommandations ont été formulées et peuvent être regroupées sous trois (3) principales orientations stratégiques :





1. Renforcement des services économiques

Objectif stratégique : Améliorer l'accès des OP aux services économiques pour induire une performance économique des exploitations familiales et faciliter un accès des OP à des marchés rémunérateurs pour des revenus et des d'emplois décents au sein des EF.

Il s'agira pour le ROPPA, de développer des partenariats fructueux entre les OP et les acteurs de leur environnement économique afin de soutenir des actions visant à : (i) une capitalisation des initiatives avérées des OP en vue de leur valorisation, (ii) un meilleur positionnement des OP dans la construction des chaînes de valeur agricole et d'approvisionnement en intrants, (iii) le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux du réseau pour porter la stratégie de développement des services économiques, (iv) le développement de plaidoyer pour la levée des obstacles à la libre circulation des produits et des hommes dans l'espace communautaire, (v) l'analyse des opportunités d'activités économiques en faveur des jeunes et des femmes et la mobilisation de ressources financières pour leur réalisation, (vi) une bonne mise en œuvre des activités forum des Affaires, (vii) une bonne mise en œuvre du Projet d'Appui à la Production et Diffusion de Semences et un partage régulier des leçons apprises.



2. Cadre institutionnel et organisationnel du ROPPA et des PFN

Objectif stratégique : Renforcer le cadre institutionnel et organisationnel du ROPPA et de ses PFN pour une meilleure gouvernance, crédibilité et visibilité du réseau.

Dans cette perspective, il est requis au ROPPA de : (i) **organiser** un diagnostic organisationnel et institutionnel des PFN en vue de mettre en œuvre un programme de renforcement de leurs



capacités basé sur un bon ciblage des actions, (ii) **poursuivre et amplifier** les activités de **l'Université Paysanne** pour en faire la plaque tournante des activités de renforcement des capacités du réseau, (iii) **appliquer** une « tolérance zéro » par le CA, en matière de gestion financière et lancer un processus de certification ISO du système comptable du réseau (iii) **poursuivre et approfondir** les réformes engagées pour assurer l'application à tous les niveaux du réseau, des outils garantissant une visibilité et une transparence de la gestion financière, une efficacité dans le pilotage des activités et une systématisation de la reddition des comptes, (iv) **œuvrer** à la définition d'une stratégie de renforcement des services économiques claire, progressive, s'appuyant sur les expériences avérées existant au niveau d'OP membres et non membres du réseau, (v) **approfondir** l'ancrage des cadres régionaux des OP dans les filières aux différents niveaux du réseau, leurs rôles et les modalités de leur exécution dans le cadre du réseau (vi) **renforcer** davantage, la cohérence des activités entre les différents niveaux du réseau et l'efficacité de leur mise en œuvre, en soutenant le développement et l'adoption d'outils de planification stratégique qui favorisent une bonne consolidation et une cohérence des activités, (vii) renforcer les partenariats à tous les niveaux entre les OP et les médias, notamment les radios de proximité et celles mises en place par des OP elles-mêmes.



3. Enjeux et défis du réseau liés aux réformes et initiatives majeures en cours aux niveaux régional continental et international

Objectif stratégique : Renforcer les capacités d'influence politique du ROPPA et de ses PFN pour des politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale afin de faciliter une transformation, une meilleure productivité et compétitivité des EF pour l'atteinte de la sécurité et souveraineté alimentaire et nutritionnelle en AO.

Dans cette optique, le ROPPA devait : (i) redoubler d'efforts pour faire de l'observatoire des EF, un outil de promotion et de mesure des changements induits par l'action des OP, des politiques nationales et régionales et un outil d'appui-conseil et d'innovation aux exploitations familiales en lien avec les stratégies et outils mis en place par les administrations publiques, (ii) préparer de manière diligente la prochaine réunion des Chefs d'Etats et de Gouvernement prévue du 26 au 27 juin 2014 à Malabo, en Guinée Equatoriale, en vue d'influencer des prises de décisions pertinentes concernant l'allocation d'au moins 10% du budget national à l'agriculture, le renouvellement du cadre de résultats du PDDAA et de la Nouvelle Alliance, (iii) définir en partenariat avec les autres réseaux (APESS, RBM, OSC), une stratégie, des outils et des alliances permettant d'assurer une bonne participation du ROPPA dans le comité de suivi de l'application du TEC et une mesure efficace de son impact sur les exploitations familiales et les économies nationales mais aussi approfondir le partenariat et la collaboration avec les autres réseaux et OSC de l'Afrique de l'Ouest (APESS, RBM, UOFA et ENDA), (iv) prendre les orientations nécessaires pour assurer une participation efficace du ROPPA à la formulation de la politique commerciale de la CEDEAO pour la prise en compte des intérêts des EF, (v) prendre les dispositions pour renforcer les capacités des plateformes nationales et les outiller pour mettre en œuvre efficacement des actions de plaidoyer et influencer davantage, les visions et prises de position des décideurs politiques nationaux concernant les politiques sectorielles et programmes en cours ou en préparation dans la région, (vi) œuvrer à une reconnaissance de la souveraineté alimentaire en assurant un dialogue et un plaidoyer suivis au niveau régional et dans les différents pays membres de la CEDEAO afin que les principes et facteurs permettant de réaliser la souveraineté alimentaire soit véritablement pris en compte dans la formulation et la mise en œuvre des politiques agricoles et alimentaires, (vii) renforcer la collaboration entre le ROPPA, l'APESS et le RBM pour un meilleur alignement des thèmes de recherches, une meilleure sensibilisation des organismes régionaux pour un financement des recherches par des fonds africains et un renforcement du cadre de dialogue entre les OP et la recherche agricole, (viii) mobiliser les ressources nécessaires pour une bonne préparation de la 2^{ème} édition du cadre de concertation multi-acteurs sur les politiques qui va porter sur l'Année Internationale de l'Agriculture familiale.



3. ACTIONS ET CHANGEMENTS MAJEURS INDUITS PAR LE RESEAU DURANT LE QUINQUENNAT

Au plan global, la mise en œuvre des recommandations de la 6^{ème} convention du ROPPA, regroupées dans les trois orientations stratégiques a été sous-tendue par différentes options stratégiques du réseau qui ont permis d'obtenir des résultats majeurs tant au niveau régional qu'au niveau des PFN ; il s'agit notamment de :

- Opérationnalisation de programmes-leviers (PAOPA, PAPROSEM, PRAOP, GAFSP, PAEPARD, etc.) ainsi que l'exécution du programme quinquennal 2012-2016 ;
- Profilage économique du ROPPA à travers la définition d'une stratégie portée par des cadres filières, la mobilisation de CNIEP au sein des PFN et la mise en place d'une bourse régionale des produits agricoles ;
- Mise en œuvre d'une stratégie de gestion des connaissances (UPR) et la valorisation au sein du réseau ;
- Conception et implémentation d'un plan de communication pour une visibilité des actions du réseau ;
- Portage thématique par les leaders en accompagnement aux techniciens du réseau ; à titre d'exemples, (i) Nadjirou Sall sur les chantiers « OEF, UPR, SAL, CSA), (ii) Djibo Bagna sur le GAFSP, (iii) Léopold Lokossou sur les cadres filières et les Semences/ASIWA, (iv) Bassiaka Dao sur « UPR », (v) Mamadou Cissokho sur « Financement de l'Agriculture » et Partenariat, (vi) Ibrahim Coulibaly sur « Agroécologie », (vii) Foulématou Camara sur les Femmes

- Développement de la stratégie du mandatement ou stratégie « Un pour tous » au sein du réseau et au profit de l'ensemble des PFN ; à titre d'exemples, la CPF a porté la question des Agropôles au nom du réseau et le CNCR, la question des Jeunes et des Semences ;
- Renforcement des équipes techniques des PFN et du SE/ROPPA assorti d'une mise en cohérence des actions du réseau par l'élaboration de PTBA dans l'ensemble du réseau et la mise en place d'un système de suivi-évaluation permettant un suivi consolidé des actions, etc.

Au plan spécifique, des options stratégiques ont été retenues par le ROPPA pour l'opérationnalisation des trois (3) grandes orientations stratégiques :





1. Actions majeures sur le développement des services économiques et changements induits

Les actions majeures spécifiques ont porté sur la définition d'une stratégie de renforcement des services économiques qui a permis un profilage économique du réseau portant notamment sur (i) la mise en place de cadres filières, (ii) le renforcement des capacités économiques des plateformes nationales par la dotation d'une ressource humaine, le CNIEP, avec un portefeuille d'actions (élaboration de plans d'affaires, facilitation d'accès au crédit/financement, facilitation de la mise en marché des produits, développement de liens d'affaires/achats institutionnels, etc.), (iii) la conduite d'un processus de capitalisation en collaboration avec CFSI, Gret et Inter-Réseau et le programme PAFAO sous forme de consultations électroniques sur différentes thématiques (organisation des filières, CVA, commercialisation des produits, etc.), (iv) la tenue du forum des affaires et l'accompagnement des PFN à participer aux foires nationales et régionales, (v) la participation des OP faitières des PFN aux « achats institutionnels » et aux appels d'offres pour la constitution de la **réserve régionale de sécurité alimentaire** (RRSA/ARAA), etc.

À l'échelle des PFN, les changements notables portent sur :

Une amélioration progressive de la commercialisation des produits locaux par les OP à travers les achats institutionnels dont les réinvestissements dans les exploitations familiales pourraient renforcer à terme leur transformation.

À titre d'exemples :

- **Au Togo, le CNIEP a appuyé** l'élaboration de 200 plans d'affaires dont 23 ont pu accéder à des crédits de moyen et long terme dans le cadre d'initiatives du programme Coopermondo et du Fonds koweïtien pour 221 188 000 FCFA ;

- **Intermédiation financière**, favorisée par les PFN du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, qui a facilité le financement de 33 plans d'affaires ;
- **Intermédiation commerciale** au Togo, pour trois OPF membres qui a conduit à la signature de trois contrats avec (i) Premium Foods au Ghana pour 20 000 tonnes de maïs par la CPC Togo et (ii) SoyCain en France pour 1000 tonnes de Soja biologique par l'APCR, (iii) AGRITENSA (Italie) via Coopermondo pour la fourniture d'environ 160 tonnes ou plus d'ananas par an par la CPJPPAB-ZIO ;
- Capitalisation de 48 initiatives économiques développées par les OP (34 pour les initiatives économiques et 14 pour les initiatives agroécologiques) ;
- Croissance des partenariats d'affaires développés par les EF et les OP : environ 23 OP mises en relation et des contrats d'échange de produits agricoles de l'ordre de 2,6 milliards de FCFA (bourse régionale du riz, engagements issus de la participation des EF aux foires et activités à caractère commercial) ;
- **Rôle actif des OPF dans les achats institutionnels à travers un plaidoyer des PFN**, qui a porté sur le riz local, le niébé, le lait et les animaux, avec des résultats appréciables d'un pays à un autre :
 - ▶ **Au Mali** : décision d'impliquer les riziculteurs dans la constitution du stock national d'intervention depuis 2015 : 30% du stock à constituer est accordé aux producteurs ;
 - ▶ **Au Sénégal**, le gouvernement a pris des mesures pour encourager la production locale de riz : régulation des importations en fonction de la production nationale, mise en place d'un mécanisme de financement de la riziculture ;

- ▶ **Au Burkina**, décisions de : (i) prioriser le riz dans les achats institutionnels (en 2016/17, l'UNPRB membre de la CPF, a livré pour les cantines scolaires, 10 000 tonnes de riz et 6 630 tonnes de niébé, pour un montant cumulé de 5 milliards de FCFA ; en 2017/18, les ventes de 10 500 tonnes et 7 000 tonnes de niébé ont produit 3 milliards de FCFA et les prévisions pour 2018/19 sont de 4 milliards (ii) mettre en place une banque agricole (BADF) qui a obtenu son agrément auprès de la BCEAO (iii) Achats institutionnels cumulés d'animaux de trait par la FEB, à plus de 18 milliards de FCFA ;
- ▶ **Au Bénin**, signature avec l'Etat, d'un protocole d'accord pour expérimenter la fourniture d'intrants aux producteurs qui vont rembourser en paddy (2000 T) aux rizeries étatiques,
- ▶ **Au Niger**, depuis 2013 MOORIBEN arrive à livrer des stocks de 80 à 100T/an dans le cadre des achats institutionnels ; l'expérience de la FUCOPRI est plus ancienne (depuis 2003 et est actuellement en relation d'affaires avec la Société de riz du Niger).
- **Mobilisation de crédits et lignes de caution appréciables** par certaines OPF auprès des IMF et des Banques : à titre d'exemples, une caution de 4 milliards FCFA représentant 20% du marché a été obtenue par l'UNPRB auprès de Coris bank au Burkina Faso. Ce genre d'expérience se rencontre dans plusieurs pays et auprès d'IMF et de banques sensibles à l'agriculture familiale (BAGRI et SIDI au Niger, CNCAS au Sénégal, etc.) ;
- **Réalisation d'échanges commerciaux entre PFN** sous différents formats :
 - ▶ **Appui des OP à la participation aux foires régionales** : 23 relations d'affaires tissées à partir de la participation aux foires,
 - ▶ **Bourse régionale du riz** : commercialisation de 320.000 tonnes de riz pour plus de 500 millions FCFA,
 - ▶ **Promotion des semences paysannes** : avec près de 1200 tonnes de semences de céréales paysannes produites par les OP du Mali, du Burkina Faso et du Niger, etc.
 - ▶ **Renforcement des échanges entre PFN** : commande de 230 000 moutons par le CNCR auprès de la PFPN en 2018 par exemple pour la fête de la Tabaski.





2. Actions majeures sur le renforcement du cadre institutionnel du ROPPA et changements induits

Les options stratégiques développées par le ROPPA pour induire les changements ont porté sur : (i) la conduite de Mission d'Appui par les Pairs (MAP) auprès de PFN, (ii) la dotation des PFN en ressources humaines compétentes par la prise en charge de leurs salaires et de certains équipements, (iii) le développement d'actions de communication pour une visibilité du réseau, (iv) le renforcement des compétences des équipes techniques des PFN et du SE/ROPPA à travers l'UPR et la formation des directeurs d'OP (v) le renforcement des capacités des leaders sur différentes thématiques (vi) la réalisation systématique des audits annuels par les PFN et le SE/ROPPA (v) la reddition des comptes au sein du réseau, (vi) l'accompagnement à la mise en place des collèges de jeunes et de femmes et l'appui à leur fonctionnalité, etc.

Les changements notables portent essentiellement sur :

- Une amélioration significative de la gouvernance politique et financière des plateformes nationales et leur crédibilité.
- La consolidation de la représentativité et de la légitimité sociale des PFN, l'accroissement du sentiment d'appartenance des OP membres aux PFN et au réseau.
- Le renforcement de l'inclusivité au sein des PFN et orientation des perspectives vers le renouvellement des générations au sein des OP et des EF.

D'une manière générale, on relève aujourd'hui, « une amélioration significative de la gouvernance politique et financière des plateformes nationales contribuant à renforcer leur crédibilité dans leur environnement institutionnel » ; le ROPPA est ainsi passé d'une « gouvernance peu satisfaisante en 2012, à une gouvernance globalement satisfaisante aujourd'hui, avec des actions de restructuration du membership qui ont été nécessaires dans certaines PFN.

À titre d'exemples :

- 12 sur 13 PFN tiennent régulièrement les sessions des organes et 60% des décisions prises par les organes sont mises en œuvre ;
- 13/13 PFN réalisent leurs audits financiers avec un niveau d'utilisation des outils de suivi évaluation et de reddition des comptes qui est passé de 6/13 PFN en 2015 à 13/13 PFN en 2017 ;
- Les réunions du CA et des Conventions se tiennent régulièrement et entre deux conventions, le CA a le mandat d'accompagner le BE ;
- La consolidation de la représentativité et un accroissement du sentiment d'appartenance des OP membres à leur réseau national et régional qui est devenu, le « creuset de défense » de l'agriculture familiale et du statut du paysan ;
- Un renforcement de l'inclusivité au sein des PFN avec une perspective orientée sur la préparation du renouvellement des générations au sein des EF et dans les OP : (i) les jeunes sont aujourd'hui représentés dans les organes de gouvernance des PFN mais pas encore au niveau régional ; à ce jour, 5/13 collèges de jeunes sont opérationnels (Togo, Sénégal, Burkina Faso, Niger, Mali), ... : en Gambie l'actuel Président de la PFN est issu du Collège des jeunes, (ii) les Collèges de femmes sont opérationnels dans 10/13 PFN, excepté ceux de la Gambie, de la Guinée Bissau et du Libéria, (iii) les Collèges des jeunes et des femmes tiennent régulièrement leurs réunions et mettent en œuvre quelques actions ;

- Un accompagnement des PFN à disposer d'outils stratégiques et de pilotage : de manière globale, on note que « **les PFN se sont dotées d'outils de pilotage modernes (plan stratégique, plan de communication, manuel de gestion, logiciel de gestion comptable, site web, etc.)** qui contribuent à l'amélioration de leur rayonnement et notoriété auprès des partenaires. Cet état a de fait amélioré les niveaux d'exécution technique et financière des PTBA et la qualité de rapportage dans un canevas uniformisé ;
- Des efforts en consolidation au niveau du SE/ROPPA pour disposer de plans qui tiennent compte des spécificités des pays mais aussi des priorités régionales et des rapports régionaux qui « **rendent comptent des avancées au niveau des pays et au niveau régional : « des efforts sont en cours pour une systématisation chaque année, de l'élaboration de PTBA de chaque PFN et une mise en cohérence ou en arrimage avec les orientations stratégiques du plan quinquennal ».**

De manière globale, on note :

- Une crédibilité des PFN renforcée (CTOP, CNOP Mali, CNCR, PNOPPAB, CPF, CNOP Guinée, PFPN, etc.) vis-à-vis de l'Etat, des PTF ; des PFN comme la CNOP Mali et le CNCR ont obtenu le statut d'utilité publique ;
- Un accroissement des mobilisations des ressources financières de 36,8% comparé à la période de 2010 et 2014 dont près de 66,7% directement allouées aux PFN contre 36% dans la période précédente (ii) un accroissement de 27% de la mobilisation de ressources propres des PFN.



3. Actions majeures sur le plaidoyer et l'influence politique et changements induits

Les actions spécifiques en matière de plaidoyer et influence des politiques ont porté sur : (i) le renforcement des leaders et des techniciens des PFN en matière de construction d'argumentaires sur les politiques agricoles, commerciales en faveur de l'agriculture familiale et de les défendre, (ii) l'utilisation des résultats de l'OEF comme base de dialogue sur les politiques agricoles et commerciales dans les organes de gouvernance des politiques, (iii) la construction d'alliances avec les autres OPR (APESS, RBM) et les organisations socio-professionnelles régionales (COFENABEVI, ROAC, AFAO, etc.) pour mieux défendre des positions de la profession agricole, (iv) la production de « déclaration du ROPPA » comme positionnement du réseau sur certaines thématiques, etc.

Les changements majeurs portent essentiellement sur :

- Le renforcement et la reconnaissance des capacités ainsi que la qualité des propositions paysannes tant au niveau national que régional par les gouvernements, les organisations régionales intergouvernementales et les PTF.
- L'accroissement des capacités de propositions des OP dans les organes de gouvernance des politiques agricoles et des programmes de développement ruraux et agricoles.
- La mise en place de dispositifs permettant aux PFN et au SE/ROPPA, d'anticiper et d'influencer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques agricoles.
- Une amélioration progressive du dialogue entre PFN/Etats et ROPPA/OIRG pour l'accessibilité des OP aux services économiques et aux services non économiques pour renforcer la transformation des exploitations familiales en lien avec la demande des marchés.

Il est à retenir que globalement, « les PFN ont gagné en maturité et leurs capacités en connaissances des processus des politiques sont passées de faibles en 2012 à meilleures en 2017. Des notes argumentaires/mémorandum sont de plus en plus produits pour soutenir les actions de plaidoyers avec un recours aux alliances pour mieux impacter leurs actions ; ce qui a davantage renforcé la crédibilité du discours, etc. ».

À titre d'exemples :

- **Le CNCR** « jouit d'une légitimité reconnue par les autorités publiques et la société civile et un leadership consolidé dans diverses instances décisionnelles (élaboration, mise en œuvre et suivi des politiques) : le CNCR est aujourd'hui représenté dans la plupart des instances décisionnelles : LOASP, PRACAS, réforme foncière, GDSP.
- **Avec la CPF** et relativement à la LOA, 9/11 propositions paysannes ont été prises en compte dans les documents de politiques ...quant au foncier, 11/13 points de propositions ont été acceptés.....relativement à la loi sur les interprofessions, de la proposition initiale de l'Etat de « 1 produit, 1 filière », le plaidoyer de la CPF a permis d'adopter un groupe de produits pour une filière ; il en est de même de son plaidoyer qui a permis une prise en compte des dispositifs des OP dans la stratégie nationale de formation rurale et de conseil agricole, SNFAR et SNVACA, etc. » et la mise en place de la Banque agricole du Faso ;
- **La CTOP** jouit d'une efficacité dans la conduite de plaidoyers grâce à l'amélioration de ses capacités de propositions et notes argumentaires ainsi que le portage politique de ses actions de plaidoyer : (i) production de notes de position sur le programme de développement des agropoles au Togo (PRODAT), (ii) augmentation du nombre de leaders (y compris de femmes et de jeunes), au niveau national et dans les régions, capables de défendre la vision/intérêts de la CTOP ;
- **Avec la PFPN**, «l'accompagnement par la Mission d'Appui par les Pairs (MAP) et la conduite avec succès du Bilan paysan sur I3N, ont permis un meilleur repositionnement de la PFPN dans l'environnement des OP au Niger ...et avec les Etats généraux du foncier au Niger, la

PFPN a été fortement responsabilisée dans la conduite du processus (mobilisation des acteurs pour la tenue des ateliers régionaux et la mobilisation des fonds pour mener les réflexions propres aux OP etc.) avec une qualité de propositions reconnue et saluée par les autorités nationales et les partenaires au développement ... Les relations sont rétablies avec le Gouvernement : il n'y a pas un seul Comité de pilotage dont la PFPN ne fait pas partie... les relations sont également fluidifiées avec les PTF dont la DDC et le PPAO » ;

- « **Au niveau du Bénin, la PNOPPA** est membre de plus de 80% des cadres sur les programmes/politiques de développement agricole... et le Ministère de Agriculture indique la PNOPPA comme unique interface sur les EF et les Politiques agricoles au Bénin... » ;
- La mise en place de Cellules d'analyse des Politiques (CAPEP au Burkina Faso et au Togo et d'autres mécanismes au Mali, au Sénégal, etc.) et des dispositifs de production et diffusion de connaissances paysannes (OEF) dans plusieurs pays (Sénégal, Burkina Faso, Niger, Mali, Togo etc.) et l'élaboration en 2016 du 1^{er} rapport régional des OEF permettent de mieux analyser les politiques agricoles, faire des propositions et/ou prendre des positions ;
- La tenue des journées du Paysan dans la plupart des pays par les PFN, constitue des moments d'interaction et de dialogue de haut niveau entre les Paysans et le Chef de l'Etat sur les préoccupations spécifiques des OP et des EF ;
- Au niveau régional, le plaidoyer a permis **de faire une place particulière et prioritaire à l'agriculture familiale, à la construction du marché commun régional** dans l'élaboration de la PAU et de l'ECOWAP ;
- Au plan du cadre OP/Recherche, 2/9 préoccupations des OP sont prises en compte par le CORAF ;
- Production de « déclarations du ROPPA » sur **le positionnement du réseau sur certaines thématiques** (exemples : Stratégie régionale des jeunes, foncier, Agroécologie, Agropoles, etc.).

4. MOYENS MIS À CONTRIBUTION



06
programmes
qui ont soutenu
la mise en
œuvre de
l'action

1. Les projets/programmes mobilisés par le ROPPA et partenariats tissés

Au cours de période 2014-2018, un effectif important de partenaires ont soutenu financièrement et techniquement le ROPPA. **Il s'agit entre autres, (i) du FIDA et de l'UE à travers le PAOPA, (ii) la DDC à travers le PRAOP, (iii) l'UE à travers le PAEPARD, (iv) VECO et l'UE à travers CRCOPR, (v) le GAFSP financé par la FAO, la banque mondiale et le FIDA, (vi) le Projet de « renforcement des capacités de dialogue, d'influence et de mise en œuvre des politiques régionales agro-pastorales et de sécurité alimentaire et nutritionnelle » soutenu par le Hub Rural.**

Des partenariats avec différents partenaires qui ont permis la mise en œuvre du plan quinquennal : LPI (irrigation foncière), la FAO-OSC, la PAFO, l'UEMOA, FARMAF, le CORAF, CTA (capitalisation), CLUB DU SAHEL, AFDI, AFRICA RICE, AGRICORD, AGRITERRA, CCFD et le CILSS.

Le PTF le plus pondérant en matière de ressources mobilisées sur la période est le FIDA à travers le PAOPA qui représente la principale source de financement des activités du plan quinquennal.



Plus de
6 milliards
de ressources
mobilisées
en 5 ans

2. Les ressources financières mobilisées

Un budget global de **6 148 182 574 FCFA** a été investi pour la mise en œuvre du plan quinquennal 2012-2016 du ROPPA dont près de 66,7% directement allouées aux PFN. Les contributeurs à ce budget sont aussi bien les membres du réseau que les partenaires techniques et financiers à travers les différents projets/programmes ayant concouru à la mise en œuvre du plan.



3. Les ressources humaines mobilisées

Les ressources humaines qui ont accompagné la mise en œuvre des interventions du ROPPA se sont enrichies sur la période tant en matière d'effectif qu'en matière de capacité technique et de gestion. **L'équipe est à cette date, forte 15 cadres au sein du secrétariat exécutif du ROPPA et de 43 cadres repartis sur l'ensemble des 13 PFN.**



5. DÉFIS ET PERSPECTIVES

/ Défis actuels

En dépit des bons résultats atteints par le ROPPA au cours de ces sept (07) dernières années, l'on retient somme toute, des actions nécessitant consolidation mais aussi, des défis à relever par le réseau ; il s'agit notamment de :



1. Sur le développement des services économiques:

- ▶ Approfondissement de la réflexion sur les cadres filières notamment, sur les stratégies d'accompagnement pour faciliter leur décollage, leur ancrage institutionnel et les mécanismes/conditions de prélèvements de ressources financières pour faire fonctionner « la maison mère qu'est le ROPPA » et renforcer leur positionnement dans les interprofessions ;
- ▶ Capitalisation et valorisation au sein du réseau, des forums électroniques initiées sur les innovations paysannes sous forme de publications qui au besoin, pourraient alimenter les autres cadres du ROPPA tels que OP/Recherche, l'UPR et OP/Dialogues sur les politiques avec l'Etat ;
- ▶ Capitalisation des expériences de participation aux foires et au « Forum des Affaires » pour mieux structurer l'action du ROPPA dans le futur ;
- ▶ Renforcement de la stratégie régionale de commercialisation des produits locaux par une influence sur la mise en place de conditions plus préférentielles aux OP dans la constitution de la réserve régionale (quotas pour les OP, allègement des dossiers d'appels d'offres, etc.), un positionnement régional sur les Interprofessions en appui aux PFN, et une offensive plus structurée dans les achats institutionnels en accompagnement aux OPF des PFN.



2. Sur le renforcement institutionnel et la gouvernance des OP :

- ▶ Stabilisation du personnel technique minimal pour une qualité de fonctionnement des PFN à travers un appui aux charges salariales ;
- ▶ Approfondissement de la réflexion sur l'orientation à donner aux Collèges des Jeunes et aux Collèges des Femmes pour renforcer l'inclusivité au sein du réseau mais aussi, pour asseoir des bases durables d'une agriculture attractive préparant la relève au sein des EF et au sein du mouvement paysan ;
- ▶ Consolidation de la « stratégie du mandatement ou la stratégie « Un pour tous » au sein du réseau par un meilleur ciblage thématique en lien avec le potentiel des PFN, pour une diversification et une mutualisation des ressources, des connaissances et pour des économies d'échelles.



3. Sur le plaidoyer et l'influence des politiques:

- ▶ Plaidoyer pour asseoir des bases durables d'une agriculture attractive préparant la relève au sein des EF et au sein du mouvement paysan ;
- ▶ Capitalisation des dynamiques de dialogues OP/Etat notamment « les Journées du Paysan » dans les différents pays, pour mieux accompagner et suivre les dynamiques nationales aux fins de valorisation dans le réseau ;
- ▶ Consolidation et structuration de la stratégie de gestion des connaissances au sein du réseau et dans les PFN, pour un meilleur portage technique et politique ;
- ▶ Valorisation des résultats de l'OEF au sein des PFN et au niveau régional pour (i) mieux anticiper l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques agricoles en lien avec les préoccupations des EF (ii) mieux construire le dialogue lors des grands événements (RPCA, Décennie de l'Agriculture familiale, etc.).

/ Éléments de perspectives

Il ressort de l'ensemble du réseau et de ses membres que les trois (3) orientations stratégiques demeurent toujours pertinentes, mais il est important qu'une priorité particulière soit accordée aux jeunes ruraux des EF et aux femmes à travers des fonds dédiés aux fins de faciliter le renouvellement des générations au sein des EF et dans le mouvement paysan ouest-africain.

En termes de suggestions, l'on retient :



1. En matière de développement des services économiques aux membres :

- ▶ La consolidation des services offerts aux membres par (i) le maintien du CNIEP et de son portefeuille d'actions (élaboration de plans d'affaires, facilitation de l'accès au crédit/financement, facilitation de la mise en marché des produits), (ii) l'accompagnement au développement de liens d'affaires (achats institutionnels, etc.) ;
- ▶ La facilitation à un accès des EF et des OP aux semences, fertilisants et l'accès aux services d'appui-conseil ainsi que l'accès aux équipements et unités de transformation ;
- ▶ La consolidation du dispositif de capitalisation et de diffusion avec un accent orienté vers les autorités mais aussi vers les membres et le grand public en utilisant les médias et affiches (radios privées, rurales, presse écrite, etc.) ;
- ▶ Le financement des initiatives économiques des OP car la transformation des exploitations familiales reste tributaire à la mobilisation de financements au niveau régional ou africain (exemple CEDEAO, BAD ou banques et IMF à sensibilité Agriculture familiale, etc.) pour des facilités moyennant « rétribution ou prélèvements sur services rendus par le ROPPA » afin de véritablement induire (i) la promotion d'innovations au niveau des

systèmes de production, (ii) le développement des chaînes de valeur avec un maillon OP bien organisé, (iii) une plus forte autonomisation des femmes et des jeunes en leur offrant d'importantes opportunités de travail en milieu rural au sein des EF ou dans l'hinterland des EF pour rendre des services aux EF mais aussi dans les chaînes de valeur agricole ;

- ▶ La construction d'une stratégie « appui coup de pouce » par le ROPPA pour faciliter le démarrage de modèles liant, l'institutionnel, le politique et l'économique afin de contribuer efficacement à l'option de transformation des EF avec une phase de développement et de mise à l'échelle qui sera toutefois, de la responsabilité de l'OP faitière et de la plateforme nationale.
- ▶ Influencer sur les mécanismes d'accès à la RRSA, devient une nécessité (instauration de quotas pour les OP et dossiers d'appels d'offres allégés) à travers un plaidoyer et un dialogue plus incisif pour un accès facilité des organisations paysannes à la RRSA ;
- ▶ Les marchés institutionnels permettent d'avoir des prix garantis et rémunérateurs pour le producteur, mais sans fonds de production et fonds de commercialisation de l'OP, les retards de paiements de l'Etat constituent un frein sérieux à l'initiative : il y a nécessité pour le réseau de mener des actions de facilitation de l'accès des OP des PFN aux crédits adaptés ou à taux bonifiés ainsi que l'accès à des lignes de caution ;
- ▶ Le renforcement des capacités des OP faitières membres des PFN sur (i) la gouvernance coopérative (ii) l'élaboration de plans d'affaires, (iii) le renforcement de stratégies de contractualisation (iv) l'organisation concertée de foires au niveau national et dans les collectivités, (v) une qualité de participation dans les interprofessions, etc.



2. En matière de renforcement institutionnel et de la gouvernance des OP :

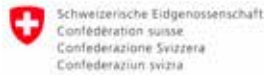
- ▶ La consolidation institutionnelle des PFN ainsi que la dynamisation des plateformes « qui sont à la traîne » par le biais des programmes à négocier pour stabiliser les ressources humaines minimum mobilisées à travers le PAOPA (un coordonnateur, un chargé aux initiatives économiques, un comptable et un chargé de la gestion des connaissances/communication) du fait du système encore fragile ;
- ▶ La consolidation des actions de soutien à la visibilité et la communication ;
- ▶ Le maintien et la consolidation des actions de renforcement de la gouvernance des OP en accompagnant la tenue des sessions des organes et la reddition des comptes ainsi que la tenue des Missions d'Appui par les Pairs en accompagnement aux PFN ;
- ▶ Le renforcement de l'autonomie financière de l'ensemble du réseau (SE/ROPPA, PFN, cadres filières, Collèges) par le développement de stratégies différenciées qui auraient comme perspectives « la mise en place négociée de mécanismes de prélèvements pour services rendus aux membres » pour réduire à terme, la forte dépendance aux partenaires ;
- ▶ Le renouvellement des leaders au sein des PFN et du réseau, par la prise de mesures vigoureuses pour « injecter du sang neuf aux côtés des aînés et les accompagner ».



3. Dans le domaine du plaidoyer et de l'influence des politiques :

- ▶ La mise en place des mécanismes de dialogue et de concertation à la base entre agriculteurs et éleveurs dans l'optique de juguler les conflits à travers un dialogue plus structuré sur les modalités de gestion des ressources naturelles (agricoles, forêts, élevage, pêche, etc.) en prenant en compte les enjeux liés à la découverte de ressources comme l'or, le pétrole et le gaz dans les Pays ;
- ▶ La consolidation des actions de valorisation de la connaissance paysanne (OEF) par un accompagnement technique et financier des PFN et la mise à l'échelle des produits de capitalisation initiés dans la phase principale du PAOPA ;
- ▶ Le renforcement de la veille et des capacités de propositions des PFN pour une meilleure mise en œuvre et suivi des politiques et programmes de développement agricole et rural (PRIASAN/PNIASAN, politiques sur le financement de l'agriculture, le foncier et l'urbanisation de l'espace de production rurale, les agropoles, les changements climatiques, la professionnalisation et les formations ASPH et rurales, la promotion des produits locaux, etc.) ;
- ▶ Le renforcement de la qualité de participation des OP dans les organes de gouvernance des politiques, des cadres de concertation avec une attention sur la représentation des femmes et des jeunes (OP-Recherche, changements climatiques, agroécologie, formation/appui-conseils aux OP, etc.) et de construction du dialogue politique ;
- ▶ L'accompagnement des PFN à consolider leur position dans les cadres de gouvernance des politiques/programmes agricoles sur les enjeux de réformes foncières, d'assurance agricole, de bonification des taux de crédits aux OP/paysans, dialogue avec les chambres d'agriculture, les interprofessions, tenue de la décennie de l'Agriculture familiale, etc.
- ▶ L'accompagnement des PFN à capitaliser les « Journées du Paysan » pour mieux structurer leur tenue comme espace de haut niveau de dialogue entre les OP et le Chef de l'Etat sur les préoccupations/priorités spécifiques des OP et des EF.

Partenaires



AGRICORD



RÉSEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES
ET DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tél. : (+226) 25 37 60 07 / 25 37 60 43

Site : www.roppa-afrique.org - E-mail : secretariat@roppa-afrique.org ; roppa2000@yahoo.fr